



CC Tille et Venelle (Siren : 200070910)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Selongey
Arrondissement	Dijon
Département	Côte-d'Or
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	12/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Benoît BERNY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	20 Rue de la Patenée
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	21260 SELONGEY
Téléphone	03 80 75 51 11
Fax	
Courriel	cctiv@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 019
-----------------------------	-------

Densité moyenne 15,98

Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
21	Avot (212100416)	191
21	Barjon (212100499)	39
21	Boussenois (212100960)	109
21	Busserotte-et-Montenaille (212101182)	29
21	Bussièrès (212101190)	44
21	Chazeuil (212101638)	193
21	Courlon (212102073)	78
21	Cussey-les-Forges (212102206)	145
21	Foncegrive (212102750)	131
21	Fraignot-et-Vesvrotte (212102834)	68
21	Grancey-le-Château-Neuveille (212103048)	265
21	Le Meix (212104004)	45
21	Orville (212104723)	174
21	Sacquenay (212105365)	300
21	Salives (212105795)	213
21	Selongey (212105993)	2 427
21	Vernois-lès-Vesvres (212106652)	163
21	Véronnes (212106678)	405

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hydraulique <i>Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (12° de l'article L.211-7 du code de l'environnement).</i> - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>1/Production et stockage d'eau issue de la ressource de Pavillon. 2/Protection de la ressource de Pavillon (sur la commune de Grancey-le-Château). 3/Transport d'eau et ventes d'eau en gros de la ressource de Pavillon.</i> - Assainissement collectif <i>Schémas directeurs d'assainissement. Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols (4° de l'article L.211-7 du code de l'environnement).</i> - Assainissement non collectif <i>1/Schémas directeurs d'assainissement. 2/Contrôles a) de conception, d'implantation et de bonne exécution sur les installations neuves ou réhabilitées ; b) du bon fonctionnement. 3/Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols (4° de l'article L.211-7 du code de l'environnement).</i>

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux</i>
Services funéraires
- Service extérieur de Pompes funèbres <i>Création, gestion et entretien de la chambre funéraire.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
- Création de zones de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Participation financière au fonctionnement de l'école de musique intercommunale</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Soutien aux manifestations et actions culturelles reconnues de rayonnement intercommunal et au delà.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>Autorité organisatrice de la mobilité (AOM)</i>
- Etudes et programmation
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Politique du logement étudiant
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

21	SI du bassin versant de la Tille supérieure, de l'Ignon et de la Venelle (200023265)	SM fermé	18 641
21	SM des ordures ménagères (252108667)	SM fermé	38 894
21	SI énergies Côte-d'Or (200049922)	SM fermé	292 238
21	SM du Pays Seine et Tilles en Bourgogne (200055267)	SM fermé	26 101

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)